

Paris, le 11 mai 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

L’AFFO lance le guide « A la découverte du family Office »

Tout ce que vous devez savoir sur le métier du Family Office !

L’AFFO, qui fête son 15^{ème} anniversaire cette année, affiche une pérennité liée à sa capacité à anticiper et répondre aux besoins de la profession et des entreprises familiales, et poursuit ses deux grandes missions : faire connaître et promouvoir le métier du Family Office ; former et informer ses membres, et être un lieu d’échanges et d’expertise.

L’AFFO a souhaité publier ce guide pour mieux faire connaître et comprendre le rôle du family office aux familles et à la profession. Métier à part entière, le Family Office organise et produit dans la durée un ensemble de conseils et de services pour l’harmonie et l’intérêt économique des familles dans une vision transgénérationnelle. Composé de deux parties, l’une théorique et l’autre pratique, ce guide est agrémenté de 6 cas pratiques qui illustrent bien les capacités du family office à accompagner et conseiller les entreprises familiales.

“ Ce guide éclaire avec transparence et réalisme l’objet du métier du FO, métier de conseil et de services pour les familles entrepreneuriales, avec un seul but : favoriser le développement et le succès de ces entreprises familiales ”, précise Jean-Marie Paluel-Marmont.

Ce guide répond à cette question clé : qu’est-ce qu’un family office ? Il présente les statuts juridiques dont ils dépendent, les services offerts et les fonctions couvertes. En effet, les services et prestations de family office sont multiples et requièrent un ensemble de compétences aussi variées que complexes. Cette pluridisciplinarité crée la fonction de family office, qui axe son offre autour de deux pôles : gouvernance et valeurs familiales ; préservation du patrimoine financier et extra financier de la famille.

Il propose également 6 cas concrets illustrant les interventions et la valeur ajoutée d’un family office dans la gestion et la préservation du patrimoine d’une entreprise familiale :

- Cas n°1 : Gouvernance et transmission du pouvoir
- Cas n°2 : Restructuration d’un groupe familial
- Cas n°3 : Relations intrafamiliales et transmission d’une entreprise
- Cas n°4 : Planification financière
- Cas n°5 : Mission de consolidation, conseil et suivi des actifs financiers
- Cas n°6 : Coordination des intervenants

Rappelons qu’un family office accompagne les familles dans les moments cruciaux de leur histoire, comme la gouvernance, la transmission et la gestion des actifs familiaux. Il se définit surtout à travers trois caractéristiques: une vision à très long terme, “transgénérationnelle”, une vision “transsectorielle” et une transparence totale en termes d’honoraires.

A propos de l'AFFO :

Présidée par Jean-Marie Paluel-Marmont depuis 2012, l'AFFO est une association à but non lucratif ayant pour vocation de promouvoir le développement et la reconnaissance du métier de family office en France et en Europe. L'AFFO fédère les acteurs de ce métier et offre un lieu d'échanges, d'expertises et de connaissances pour renforcer les liens entre ses membres et créer une interactivité forte entre les différents professionnels du family office. L'objectif est d'accompagner les familles dans la préservation de leur capital financier, humain et social sur plusieurs générations.

L'AFFO s'impose peu à peu comme la référence naturelle dans le monde du family office autour de trois axes fondamentaux :

- L'éthique : posséder des valeurs professionnelles communes respectées de tous, regroupées dans une charte signée par chaque membre titulaire.
- L'humain : prendre en compte la dimension humaine et comprendre la psychologie des familles pour mieux les accompagner dans la prise de décision.
- Les compétences : véritable chef d'orchestre, le family officer doit avoir des compétences multiples et la capacité de s'entourer des meilleurs spécialistes.

Contact presse : Agence FORCE MEDIA

Patricia Ouaki : +33 (0) 1 44 40 24 01 / +33 (0) 6 07 59 60 32 - patricia.ouaki@forcemedia.fr